

Afdas.

Culture
Communication
Médias
Loisirs

OPÉRATEUR DE VOS COMPÉTENCES

Bilan de compétences

Vous souhaitez analyser vos compétences professionnelles et personnelles ?

Le bilan de compétences vous permet de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.



C'est tout un art
de développer ses
compétences

Le bilan de compétences est un outil d'aide à la décision et de gestion dynamique des parcours professionnels. Ainsi, en fonction du projet d'évolution professionnelle, il permet d'identifier les actions à engager et les compétences à acquérir et à développer.

Le bilan de compétences est effectué par un prestataire agréé. Il se déroule en trois phases :

1. PHASE PRÉLIMINAIRE

Définir vos besoins, les conditions du déroulement du bilan et les méthodes à mettre en œuvre.

2. PHASE D'INVESTIGATION

Analyser vos motivations et vos intérêts, identifier vos compétences et vos aptitudes professionnelles et personnelles. Déterminer vos possibilités d'évolution professionnelle.

3. PHASE DE CONCLUSION

Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation de votre projet professionnel ou de formation. Prévoir les étapes de sa mise en œuvre.

+ d'infos

Si vous exercez dans les secteurs de la culture, de la communication, des médias et des loisirs, prenez contact avec nos conseillers en évolution professionnelle : 01 44 78 34 23*

Si vous exercez dans un autre secteur d'activité, rendez-vous sur www.orientation-pour-tous.fr

Pour plus d'information : www.afdas.com

* Numéro non surtaxé.